

**Mesdames, Messieurs**

**Permettez-moi tout d'abord de saluer les personnalités qui me font l'honneur et l'amitié d'avoir répondu à mon invitation et je les remercie de leur présence :**

**Linda Hajjari et Fabrice Larue conseillers départementaux**

**Mes collègues Maires et élus des communes voisines... Dont Gérard Lunel président du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse**

**M. Pierre MINONZIO, consul honoraire de Lituanie**

**Le lieutenant BERGERON commandant la COB de Romans, le représentant du SDIS.**

**M. Roger BOIS, maire honoraire**

**Les présidents et membres d'association**

**Mme la Directrice et les enseignants...**

**Mes camarades du conseil d'administration des cadets de la Gendarmerie de la Drôme**

**Je tiens également à excuser :**

- **Mme Emmanuelle ANTHOINE, Députée,**
- **Mme Marie Pierre MONIER et MM. Gilbert BOUCHET et Bernard BUIS, Sénateurs,**
- **Mme Marie-Pierre Mouton, Présidente du conseil départemental de la Drôme,**
- **Madame Nathalie NIESON, Présidente du Service Public des Energies dans la Drôme,**

**C'est avec un grand plaisir que je vous accueille pour cette traditionnelle cérémonie de vœux, rendez-vous privilégié s'il en est, mais aussi temps de convivialité et de rencontre.**

**Cette année encore, je suis heureux de constater que vous êtes toujours aussi nombreux à avoir répondu à mon invitation.**

**Je vous remercie de votre présence et de votre fidélité jamais démentie.**

**J'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, culturelle ou sportive.**

**Ce moment est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune, comme de ses habitants. Votre action contribue à faire vivre la collectivité et je vous en félicite !**

**La vitalité d'une commune s'apprécie également à l'aune de son tissu associatif. La vie associative dans notre commune se révèle d'une grande richesse par sa diversité des activités proposées, que ce soit dans le domaine social, culturel ou sportif.**

**Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidents, les membres des bureaux qui contribuent à faire vivre notre commune. Votre action participe au dynamisme et au rayonnement de notre village, à l'image des Enfants de la Joyeuse, qui fêteront leurs 140 ans cette année. Pour l'occasion, deux grands événements ponctueront cet anniversaire :**

- Les 30 et 31 mars à l'espace des collines à Saint-Donat-sur-l'Herbasse**
- Le 6 juillet à Châtillon-Saint-Jean**

**D'autre part, j'ai le plaisir de vous annoncer la renaissance du comité des fêtes de Châtillon Saint Jean.**

**Cette nouvelle association veut aider, collaborer avec les associations existantes. Des projets sont également en cours. Une réunion d'information aura lieu prochainement**

**Je remercie également chacun des acteurs de la vie économique et sociale de notre commune : entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs... Laissez-moi vous**

**féliciter pour votre labeur ; vous incarnez la valeur « travail » et vous pouvez en être fiers.**

**Résidants, acteurs économiques et associatifs, vous êtes la force vive de notre village. Grâce à vous, CHÂTILLON-SAINT-JEAN existe, se dynamise et vit ! Merci à tous !**

**Permettez-moi de prendre quelques instants pour remercier également l'ensemble du personnel soignant, les aidants, les accompagnants, ainsi que les Gendarmes et les Pompiers. Je rends hommage à leur dévouement pour les sacrifices et l'abnégation dont ils font preuve au quotidien.**

**Que ces quelques mots vous disent notre grande reconnaissance pour notre commune et plus largement notre canton. On peut les applaudir !**

**Une année qui s'achève, c'est l'occasion de revenir sur les moments de vie et de joie dans notre commune, mais aussi ceux plus difficiles. J'ai une pensée pour les 14 personnes natives ou résidentes de Châtillon qui nous ont quittées l'année dernière. Je renouvelle mes félicitations et mes vœux de bonheurs à nos 12 jeunes mariés. Je souhaite enfin la bienvenue à nos 11 nouveaux nés et félicite à nouveaux leurs parents !**

**Cette période de vœux est aussi et surtout l'occasion de dresser un bref bilan de l'année écoulée et de tracer le chemin de l'année à venir.**

**Suite à l'arrêt brutal et inattendu de l'association Kaliwali fin décembre 2022, nous avons dû mettre en place des mesures d'urgence pour maintenir un accueil sur le temps de cantine jusqu'à l'été 2023.**

**Je tiens à remercier les agents de la commune et du SIVOS Etienne-Jean LAPASSAT, ainsi que les élus qui ont accepté de surveiller les enfants au fil des jours, alors que cette tâche n'était pas de vos attributions. Au nom de l'équipe municipale, des enfants et de leurs parents, merci !**

**Pour répondre au besoin laissé par l'association, le conseil municipal a créé un service communal périscolaire et extrascolaire pour la rentrée 2023/2024, conformément à ses engagements. Je remercie les élus ainsi que les agents qui ont travaillé d'arrache-pied sur cet important chantier. Vous avez fait preuve d'un investissement humain et financier sans pareil pour répondre aux nombreuses contraintes qui s'imposaient à vous : agréments Jeunesse et sports et protection maternelle et infantile, projet éducatif, projet pédagogique, règlement intérieur, tarification, plan de maîtrise sanitaire, marché public pour le traiteur, acquisition et paramétrage d'un logiciel de gestion, création de 2 régies d'encaissement des recettes, dossiers de subvention, conventionnement avec la C.A.F, acquisition de matériel et de fournitures, recrutement du personnel, nettoyages des locaux, etc...**

**Des travaux ont également été effectués dans les bâtiments afin de recevoir les enfants dans de meilleures conditions et d'augmenter l'agrément d'accueil du service de protection maternelle et infantile des jeunes enfants.**

**CHATIKIDS ! c'est le nom que les enfants ont choisi pour leur accueil de loisirs.**

**Laissez-moi d'ailleurs vous présenter l'équipe :**

- Béatrice, la directrice du service
- Cherifa, notre agent de service
- Les animateurs, Stéphanie, Alicia, Fabienne,
- Ils n'ont pu être parmi nous ce soir : Mathias, l'animateur référent, les animatrices : Jenny, Patricia, Angéline.

**Je tiens à féliciter toute l'équipe de « CHATIKIDS » pour la belle réussite de ce projet. Vous avez relevé le défi avec succès dans des délais contraints et ce pour le plus grand bonheur des enfants et de leurs parents !**

**On peut les applaudir !**

Conformément à notre engagement, une nouvelle aire de jeux pour les enfants a été installée pour le plus grand plaisir des plus petits. Cette aire de jeux est désormais idéalement complétée par un terrain multisports, livré fin octobre.

Pour parfaire l'aménagement du parc, des plantations et du mobilier urbain seront installés au cours du premier trimestre.

Ces espaces de loisirs répondent à une véritable attente de la population. Je suis fier aujourd'hui de le livrer aux villageois et plus spécialement aux enfants.

Ce lieu est désormais le vôtre, il vous appartient de le préserver et de prendre plaisir à y vivre ensemble.

L'aménagement et la sécurisation du hameau de PEROUX va se terminer dans les prochaines semaines avec la réfection de la chaussée. Un puit perdu a été réalisé pour gérer les eaux pluviales.

2 ralentisseurs ont été mis en place pour sécuriser la circulation des véhicules. L'enrobé, le marquage au sol et la signalisation seront entièrement refaits à neuf.

En partenariat avec la Gendarmerie, 2 réunions publiques ont eu lieu :

La première, le 29 septembre 2023, concernait la présentation du dispositif "Participation Citoyenne". Ce dispositif vise à développer auprès des habitants une culture de la prévention de la délinquance, favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population afin d'améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Le protocole a été validé par le référent sureté Gendarmerie. Après signature par M. le préfet et le commandant du groupement de la gendarmerie de la Drôme, une formation spécifique sera dispensée auprès des 11 personnes qui se sont portées volontaires pour être référent. J'en profite pour les remercier et les féliciter pour leur engagement citoyen.

Ce dispositif constitue un outil supplémentaire dans la prévention et la lutte contre les phénomènes de délinquance et d'incivilité. Il contribue plus largement à construire et faire vivre la citoyenneté dans notre village, ce dont je suis fier.

Une seconde réunion publique a eu lieu en novembre auprès de nos aînés afin de les sensibiliser aux différentes arnaques, escroqueries par internet ou téléphonie.

Le harcèlement dont peuvent être victimes les enfants a également été abordé. Ce phénomène se développe dans et en dehors des établissements scolaires, notamment sur les réseaux sociaux. De précieux conseils ont été donnés aux grands-parents pour identifier un éventuel mal être de leurs petits-enfants et les aider à les protéger.

La vitalité de notre commune est essentielle, en particulier en matière culturelle. Le chemin des artistes en est un des moteurs.

Pour la troisième année consécutive, la commune a participé à cet événement organisé par Valence Romans Agglo. Cette très belle exposition portée par 8 artistes de tous horizons a attiré plus de 650 visiteurs sur la commune.

Un grand merci à Frédérique PAINTER, véritable « cheville ouvrière » du chemin des artistes Chatillonnais !

Pour finir, nous nous employons à entretenir et moderniser nos bâtiments communaux vieillissants. La conversion en LED de l'éclairage est en cours. Dans la conjoncture actuelle, c'est un investissement économique tout autant qu'un impératif écologique auquel nous sommes attentifs pour les générations futures.

La mairie a également été aménagée pour créer de nouveaux bureaux et donner aux agents un espace de travail plus fonctionnel.

Et pour 2024, un beau programme nous attend :

**Dans notre esprit, la Commune est un lieu de vie, à la fois gardienne de la mémoire de celles et ceux qui nous ont précédés, théâtre du présent et terreau de l'avenir.**

**La restauration de notre lavoir, patrimoine de notre village laissé à l'abandon est en cours. Il a fallu dans un premier temps neutraliser le câble électrique qui traversait le bassin, mais aussi démonter la toiture pour permettre de déblayer le sol et dresser un état des lieux. L'escalier du côté de la route est à reconstruire. Des travaux de maçonnerie et de charpente sont également à prévoir. De l'embellissement, des aménagements de sécurisation, comme la mise en place d'un garde-corps, seront également nécessaires avant la mise en eau. Malheureusement, le réseau de fibre optique à proximité ne nous permet pas de décaisser davantage le lavoir pour mieux le mettre en valeur.**

**Afin de remédier aux nombreuses gouttières, 400 m2 de la couverture de la salle des fêtes Daniel Ardin datant de sa construction sera refaite dans les prochaines semaines. Cette partie de toiture n'ayant pas été remplacée après l'orage de grêle du 15 juin 2019.**

**Par mesure de sécurité, la salle des fêtes sera fermée au public durant les travaux fin février/début mars.**

**J'ai conscience de la gêne que ces travaux vont occasionner pour les usagers, mais nous ne pouvons que nous féliciter de retrouver bientôt une belle salle polyvalente, saine et accueillante !**

**Les fortes précipitations que nous avons connues cet été et à l'automne ont endommagé fortement 3 voies communales. Les dégâts sont estimés à plus 30 000€ HT. Des travaux de sécurisation de la chaussée sont à réaliser rapidement. Une demande de subvention a été déposée au titre du fond exceptionnel intempéries débloqué par le Département.**

Le village connaît une croissance démographique continue depuis de nombreuses années. Si l'on ne peut que se réjouir de cette vitalité, force est de constater que l'augmentation de la population génère de nouveaux besoins, parmi lesquels le stationnement de véhicules, notamment au cœur du village. Pour permettre à nos concitoyens de garer leur voiture, un projet de parking de 26 à 28 places est à l'étude face à l'établissement « Chez les filles », à la place de l'ancien terrain de boules.

Au reste, afin d'accueillir nos usagers et nos agents dans les meilleures conditions, la mise aux normes des bâtiments communaux se poursuit par strates, avec cette année le renforcement de nos moyens d'alerte incendie.

Par ailleurs, le travail mené par le cabinet Naldéo pour le compte des communes membres du Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbasse, gestionnaire du réseau d'eau potable, sur le Schéma de Défense Extérieur Contre l'incendie se poursuit.

D'autres projets sont à l'étude, comme l'extension des sanitaires publics place Renée Cassin, la création d'un quai bus ou l'expansion de la salle des archives de la mairie.

Je vous le disais tout à l'heure, notre Commune est un lieu de vie. Avec cette idée, nous avons décidé de placer la requalification de la traverse du cœur du village au centre de notre feuille de route.

Toutefois, avec la création de l'accueil de loisirs, nous avons pris du retard sur cet important dossier. Le cabinet d'études qui nous accompagne a de nombreuses missions :

- Améliorer et sécuriser les déplacements piétons, cycles et véhicules du centre-bourg autour des tronçons les plus dangereux ;
- Élaborer un plan de déplacement ;

- Organiser le stationnement en respectant une approche de qualité environnementale et paysagère ;
- Améliorer le cadre de vie des habitants et embellir le village.

Une fois le projet abouti, une réunion publique de présentation est prévue. Les premiers travaux pourraient démarrer fin 2025.

Dans l'attente, nous avons déjà acté quelques aménagements intermédiaires :

- Dans les rues du Gognard et Croix Mane, les quilles seront remplacées par des écluses ou îlots en tête de zones de stationnement selon la réglementation en vigueur. Des surélévations sur la chaussée seront mises en place pour ralentir les véhicules.
- En 2024, notre commune est éligible aux amendes de police, une subvention versée par le Département à partir des produits des amendes de police dressés aux contrevenants.

Nous projetons d'acquérir de la signalisation routière dans le cadre des futurs aménagements et un radar pédagogique supplémentaire, tel que celui de la rue Croix Mane.

Ces nombreux projets, comme les chantiers qui les ont précédés, ne seraient possibles sans le soutien de nos différents partenaires financiers : le Département de la Drôme – premier partenaire des communes (j'en profite pour remercier Linda et Fabrice pour leur soutien) – la Région, l'État ou encore le Syndicat des énergies de la Drôme.

Grâce à vous tous, aucun emprunt n'a été contracté depuis le début du mandat, et aucun n'est prévu en 2024 ce qui permet à la Commune de poursuivre son désendettement.

Je n'aborderai pas le contexte international, ni-même national...

Toutefois, j'ai une forte pensée pour le jeune Thomas PEROTTO, pour ses parents, sa famille, ses amis, Thomas lâchement assassiné à 16 ans...

La perte d'un concitoyen est toujours un déchirement pour un maire. Ce drame nous rappelle combien les fonctions d'édile sont parfois cruelles. Je pense en particulier à Martine LAGUT, maire de Crépol, qui siège à mes côtés au conseil communautaire. Chère Martine, soit assurée de mon plus vif soutien dans cette épreuve.

Il faut aussi parfois du courage pour être maire, à l'instar de celui dont a fait preuve Marie-Hélène THORAVAL, qui, pour avoir dit tout haut la vérité, a reçu des menaces de mort. Ces attaques contre la liberté d'expression et la République sont intolérables et doivent être combattues.

Pour terminer, je souhaite remercier toutes celles et ceux qui œuvrent, bien souvent dans l'ombre, pour l'intérêt général de la commune. Je veux bien sûr parler des élus et des agents, que je félicite pour la qualité du travail qu'ils effectuent au quotidien et pour le dévouement dont ils font preuve.

Permettez-moi également de remercier mon épouse, pour son soutien indéfectible au quotidien. Les fonctions d'édile exigent un fort investissement physique et émotionnel, qui bien souvent pèse sur nos proches. Je salue donc la patience et l'abnégation que connaissent toutes celles et ceux qui partagent la vie d'un ou d'une élue.

Malgré les difficultés économiques que nous rencontrons, notre équipe poursuit son chemin en 2024 avec enthousiasme, fière de ce qui a été fait et déterminée à continuer.

En effet, nous sommes convaincus qu'une commune qui n'investit pas est une commune qui se meurt.

Toutefois, dans le contexte actuel, nous devons être attentifs aux finances communales.

Je tiens à rappeler que pour faire face à l'inflation, les bases d'imposition de la taxe foncière ont été automatiquement relevées par l'Etat de 7,1% en 2023. Cette hausse, qui, je le redis est automatique, devrait se poursuivre en 2024, puisque

**l'INSEE annonce d'ores et déjà une inflation d'environ 4%. De notre côté, nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition qui sont restés les mêmes qu'en 2022 et nous nous efforçons de maintenir à flot la capacité financière de la commune.**

**Avec l'équipe municipale, nous définissons ensemble les priorités, les projets et les objectifs de notre action en recherchant un juste équilibre entre la pertinence des attentes des habitants, les enjeux de demain et les projets soutenablement financièrement. Soyez sûrs de notre engagement pour CHÂTILLON-SAINT-JEAN et de notre détermination.**

**Bonne année, je vous souhaite le meilleur pour 2024 !**